



mai

2016 , n°21

Le mot du Maire

Dans ce numéro :

Aménagement de la Baye	2-3
Mise au point sur le PLUI	4-5
CMN abbaye de Beau-lieu	6
Le coin des associations	7-10
La mairie vous informe	10-12

J'ai le plaisir de vous présenter ce nouveau bulletin municipal rédigé par la commission communications, il permet en quelques sortes de nous rencontrer.

Ces quelques pages c'est la vie, l'activité de la Commune, de ses associations, sa place au sein de la Communauté de Com/QRGA.

C'est le résumé succinct du travail et de l'implication de chacun, élus, responsables, bénévoles qui œuvrent au quotidien pour dynamiser notre commune et notre territoire.

Les grandes lignes du budget primitif 2016 ainsi que les décisions prises par le Conseil Municipal y sont présentées.

Notre objectif est de maintenir le bon état de nos chemins, de nos bâtiments et des équipements ainsi que

celui de notre patrimoine bâti et/ou naturel, et sur ce point la Commune de Ginals regorge de biens à préserver. Comme nous nous y sommes toujours appliqués avec objectivité et rigueur, les projets qui pourraient naître, devront obligatoirement être financièrement maîtrisés.

Ces principaux points et bien d'autres sont repris plus en détail dans ce bulletin. Vous y trouverez notamment un article vous informant de l'état d'avancement du PLUI.

Je sais aussi les difficultés que rencontrent bon nombre d'entre vous pour avoir une connexion satisfaisante à Internet. Je peux vous affirmer que ce problème d'accès à Internet est une des préoccupations permanentes du Conseil Municipal et de la Com-

munauté de Com / QRGA qui mettent tout en œuvre pour tenter de le solutionner.

Notre mission exaltante malgré les difficultés, nous donne la possibilité de contribuer à promouvoir le bien de tous, continuons à avancer ensemble vers une approche de partage, de solutions adaptées, et de pratiques responsables vis-à-vis des éléments naturels.

Bonne lecture de ce « Ginals à l'affiche »

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter un très agréable été et, de bonnes vacances.

Bien à vous toutes et tous

Le Maire
Cécile LAFON



Flleurs de lin
et coquelicots

La Communauté de communes QRGGA communique

Aménagement de la Baye à Cabady

par Pierre Durand

(service environnement –technicien rivière)

Le bassin versant de la Baye est composé de deux grandes formations géologiques

En effet, sur la partie ouest du bassin, le Dablanc et le Jouyre coulent sur des terrains, peu perméables, de grès et de schistes. Cette particularité donne des sources dont l'écoulement, même en été est pérenne. Les pierres et les sables aux couleurs rougeâtres si caractéristiques de la Baye en dessous de Cardenard sont des grès .

La partie nord et est du bassin versant de la Baye est formée de terrains calcaires. Ces terrains perméables provoquent de nombreuses infiltrations des écoulements qui ressortent parfois sous des formes de petites résurgences comme autour de

la chapelle St Eutrope et du moulin de Dreuilhet ou encore autour de l'ancien moulin Berni.

Par ces terrains perméables, la Baye est donc vulnérable naturellement, en été et début d'automne, aux pertes d'écoulements. Ceci est fortement marqué au-dessus du pont de Berni jusqu'à Causseviel et de la Planque de la Poule jusqu'au pont de Cabady. Cependant ces ruptures d'écoulements connues tous les 5 à 10 ans semblent se produire aujourd'hui, chaque année.

La Baye retrouve des écoulements de surface chaque fois par de petites résurgences et surtout par ses deux principaux affluents le ruisseau Dablanc (Pomeyrasse) et le ruisseau de Jouyre (Charré).



La Baye possède une grande richesse environnementale

L'écrevisse à pattes blanches, la loutre d'Europe, la truite Fario ou encore le lys Martagon sont des espèces présentes dans ses eaux ou ses abords. La vallée de la Baye au-dessus de la chapelle St Eutrope est pentue. Une agriculture d'élevage s'y est développée. Ce type de pratique agricole, malgré sa forte régression, permet de maintenir un fond de vallée ouvert avec de nombreuses zones humides. Ces dernières contrastent avec le plateau et les versants secs et arides. Ces différents milieux, le causse, les versants boisés, la vallée fraîche et humide ou encore les petits cours d'eau sont les habitats d'une faune et d'une flore spécifiques qui sont les composantes de cette richesse environnementale.

Cette biodiversité est cependant en régression. Cette évolution est expliquée par plusieurs aspects qui, cumulés, ont des impacts forts sur le fonctionnement des milieux.



L'exemple des rivières est parlant puisque les cours d'eau sont des réceptacles de tout ce qui se passe sur un bassin versant. Le niveau de fonctionnement (très bon, bon, moyen, médiocre ou mauvais) d'une rivière est donc un précieux indicateur. L'étude faite a constaté:

- Manque d'eau en été quasiment chaque année
- Cailloux, graviers et blocs déficitaires dans le lit de la rivière
- Fermeture de la vallée et perte de mosaïques d'habitats (prairies, haies, zones humides, mares...)
- Tracés des cours d'eau modifiés, rendus rectilignes et approfondis sur de nombreuses zones.

Le fonctionnement de la rivière Baye est qualifié actuellement par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE) de « bon état » et l'objectif à atteindre est « très bon état ». Effectivement en comparaison avec des cours d'eau dont le fonctionnement est proche de 0 la rivière Baye fonctionne bien. Cependant son potentiel de fonctionnement est fort et elle est actuellement bien en dessous de son potentiel.

Comment restaurer ou au moins maintenir le fonctionnement de la rivière Baye ?

Voyons l'exemple du chantier de Cabady réalisé en 2015 par la CC QRGA

La rivière Baye à Cabady possède un niveau d'eau très bas en été. Cette faible quantité d'eau, fragile, est très rapidement dégradée par de faibles charges organiques (excréments). De plus, un déficit de matériaux solides de types graviers est marqué ; ces graviers, normalement bien présents sur ce type de cours d'eau, sont sur la Baye faiblement représentés. La déprise agricole des versants (friches, boisement...) et la présence d'un plan d'eau sur le lit de la rivière (blocage des sédiments lors de crues) expliquent ce déficit.

Afin d'aider ce cours d'eau à épurer, 30 tonnes de graviers ont été réparties dans la rivière sur environ 1km linéaire afin que les organismes épurateurs (insectes et bactéries aquatiques) s'installent sur ces types de supports. Ces matériaux, aux fils des crues, seront transportés puis déposés de nombreuses fois. Ils contribueront à améliorer l'autoépuration de l'eau ainsi que le cycle de vie de nombreuses espèces aquatique comme la truite Fario (ci-dessous sur sa frayère en nov 2015 sur le secteur aménagé) pour sa reproduction par exemple.



Des clôtures et des passages empierrés ont été mis en place également, après concertation et autorisation des propriétaires et des fermiers. Ces aménagements ont pour but de limiter la divagation du bétail en des points précis, mais en aucun cas d'empêcher l'abreuvement et le passage d'une parcelle à l'autre du bétail et des engins agricoles.

Ces travaux sont réalisés pour améliorer l'état général. Les cours d'eau, leurs rôles et leur fonctionnement (services rendus à un territoire et ses habitants) sont de l'intérêt général.



Il est important de rappeler que ce type de chantier est réalisé après la réception d'un arrêté préfectoral d'autorisation de travaux, émis par le Service Police de l'Eau et de la Direction Départementale du T&G, suite à la rédaction d'un dossier d'intervention en rivière par la CC de QRGA.

Le point sur le PLUI

L'élaboration du Plan local d'Urbanisme Inter-communal (PLUI) arrive à une étape charnière avant sa phase terminale. Conduit par le cabinet CITADIA, mandaté par la co-com QRGA sous l'égide de sa commission ad hoc, ce projet doit être finalisé pour entrer en application en janvier 2017.

De nombreuses réunions de concertation soit avec les élus soit avec les habitants ont abouti à la finalisation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ce document, après un diagnostic de l'état actuel du territoire, ses forces, ses faiblesses, ses potentialités de développement, pose les axes d'évolution en matière démographique (renouvellement de la population, population nouvelle attendue), économique (activités agricoles, artisanales, touristiques et donc infrastructures y compris numérique et habitat), et environnementale.

Le PADD, élaboré par CITADIA, a été soumis au Conseil de QRGA le 15 décembre 2015 qui l'a amendé des remarques recueillies auprès des municipalités et des services de l'Etat.

Les objectifs qui y sont définis sont traduits dans des documents réglementaires qui prennent en compte la législation actuelle en matière d'urbanisme et d'environnement. Cette phase réglementaire est en voie d'achèvement. Elle comporte la définition des zones constructibles, des zones agricoles et des zones naturelles. Pour chacune de ces zones un règlement est en cours d'élaboration pour définir les possibilités et les contraintes qui s'imposeront sur la durée du Plan (10 ans). De plus, la zone de loisirs de Pède à vocation touristique a été reconnue.

Pour respecter le cadre législatif qui impose la concentration des habitats dans des zones déjà urbanisées afin de ne pas étendre les réseaux (voirie, eau, électricité, assainissement collectif) les élus de Ginals ont défini des zones constructibles en extension des hameaux d'une surface totale d'un peu plus de 4 hectares en respectant les

activités agricoles existantes et futures. De plus, les bâtiments à vocation agricole qui pourraient, éventuellement, être transformés en habitation à l'initiative de leurs propriétaires ont été répertoriés. Enfin, dans le volet « préservation de l'environnement » du PLUI, un inventaire du petit patrimoine de la commune a été dressé qui en a démontré la richesse et la diversité, témoignage de l'action de longue durée des hommes sur leur territoire.



Ancien four à chaux,
St Igne



Tête de St Antoine sur une ancienne maison,
St Igne

L'ensemble de ces documents doit être prochainement arrêté par le Conseil de QRGGA, mais leur validation reste soumise, d'une part, à l'avis des Personnes Publiques Associées (PPA) c'est-à-dire des services de l'Etat et, d'autre part, à la prise en compte des résultats de l'enquête publique qui sera ouverte sur ces projets.

Les actions prochaines s'inscrivent dans le calendrier suivant :

fin avril : derniers documents à transmettre à CITADIA pour inclusion dans le projet

courant mai : concertation avec les PPA et réunion d'information/concertation avec les habitants. **Pour Ginals, la réunion de secteur est fixée au jeudi 26 mai à 20h30 à Parisot.**

28 ou 29 juin : Arrêté du PLUI par le Conseil de QRGGA ; ouverture de la période donnée aux PPA pour formuler leur avis sur le projet.

Après avis des PPA, ouverture de l'enquête publique.

Fin d'année 2016 : Validation définitive du PLUI par le Conseil de QRGGA.

Ce plan d'urbanisme couvre une période de 10 ans. Si des ajustements marginaux sont possibles au cours de cette période la révision en profondeur sera peu probable, tant en raison de son coût que par la complexité de la procédure qui devrait être acceptée par l'ensemble des communes de l'intercommunalité.

De plus, une modification du PLUI devrait être cohérente avec les objectifs et orientations du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) en cours d'élaboration par le Pôle d'Equilibre Territorial Rural (PETR) du Pays Midi- Quercy.



Une gariotte,
Vallée de la Seye

Saluons le travail des bénévoles de l'association Paysages et Patrimoine

Ces bénévoles participent activement au recensement, sur la commune, du patrimoine bâti (casèles ou caselles, gariottes, murs et terrasses, moulins, fours à pain et fours à chaux, pigeonniers, architecture et urbanisation des hameaux, puits, mares, sources, lavoirs, etc), du patrimoine naturel (faune et flore), du patrimoine industriel et agricole et du patrimoine intemporel.

Le but de ce recensement est de montrer toutes les richesses culturelles, artistiques, industrielles et humaines des vallées de la Seye et de la Baye pour permettre le développement d'un tourisme de découvertes de l'histoire de nos vallées, le long de sentiers de randonnée à thèmes.

Un premier sentier des moines, des casèles et gariottes sera tracé cet automne avec l'aide d'autres associations du Pôle culturel (voir page 7). Ces associations étudieront ensuite un sentier des eaux de la Seye, de ses canaux et moulins.

Informations données par Jean Cohenny
(membre de l'association Paysages et Patrimoine)



Une caselle,
Vallée de la Seye

L'Abbaye de Beaulieu

Programme de la saison 2016

communiqué par le Centre des Monuments Nationaux (CMN)

Cellier des maîtres
du 2 avril au 30 octobre 2016

Exposition photographique

Michel EISENLOHR,
« Te lucis ante terminum ».



Photographie de l'exposition "Cellier des Maîtres" de Saorge

Abbatiale
du 1er avril au 5 juin

Exposition documentaire

« L'abbaye de Beaulieu-en-Rouergue
de la Révolution à nos jours, histoire
d'une restauration ».



Photographie documentaire de l'abbatiale

Abbatiale
du 19 juin au 31 octobre

Exposition « Quartet »

Peintures de :
Thibault de REIMPRE,
Jean-Pierre SCHNEIDER
Pierre CELICE.

Sculptures de Patrick LAINVILLE



Quartet de Saorge, juin 2016, Fondation L'Esprit 2012

Horaires

Du 1er Avril au 31 octobre
tous les jours sauf le Mardi

Du 1er juillet au 31 août
tous les jours

De 10h à 12h
et de 14h à 18h

Tarifs

plein tarif: 5,5€

Tarif réduit: 4,5€

Gratuit moins de 18 ans

Des ateliers pour
petits et grands
vont être mis en place

tous les mardi
du 12 juillet au 23 août,
en alternance :

- "1 œuf, 1 pinceau et quel-
ques fleurs"

- "Senteurs et recettes du
cloître"

Samedi 2 Avril , Vernissage de l'exposition photographique « Te lucis ante Terminum »



C'est dans l'ancien monastère franciscain de Saorge dans les Alpes Maritimes, que le photographe Michel Eisenlohr a réalisé cette série de photos surprenantes par la lumière naturelle de l'éclairage et l'atmosphère dégagé. L'artiste explique que « Les frères franciscains ont aujourd'hui fait place aux écrivains, mais la Règle de l'observance du silence persiste le long des couloirs et dans les cellules. Perché sur un promontoire (...) c'est également un monde à part, rythmé par les variations de lumière. Quant à l'église, elle garde en ses murs et boiseries une présence, des chants et des prières qu'il s'agit de révéler ».

Le coin des Associations

Association culturelle de l'Abbaye de Beaulieu

PROGRAMME de l'été 2016:

Du 8 mai au 3 juillet : **Bettina von Arnim**. *Traces d'Icare – Le Labyrinthe-Miroir*

Peintre, graveur Bettina Von Armin est née en Allemagne en 1940, a étudié à l'École des Beaux-arts de Berlin-Ouest et de Paris (1960-65). Elle vit et travaille dans le Lot depuis 1975.



Du 10 juillet au 2 octobre **De l'humaine condition... Chemin faisant : Pérégrinations, rencontres et songeries d'un amateur d'art brut**

Alain Bouillet, universitaire et commissaire de cette exposition, a choisi quatre-vingt-cinq objets au sein de sa propre collection.

Du 6 octobre au 16 octobre Présentation de travaux réalisés en atelier d'**art thérapie** par des patients de l'hôpital psychiatrique de Montauban. Projet en cours d'élaboration.

Les expositions ont lieu dans la salle des convers, à l'abbaye et sont en **entrée libre**

Ouvert tous les jours (sauf mardi)
de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h
ouvert tous les jours en juillet et août

Site: www.art-beaulieu-rouergue.com

asso@art-beaulieu-rouergue.com



Association culturelle de Beaulieu et Pôle culturel

Suite à la préoccupation, pour l'association, de s'inscrire, par delà son caractère international, dans un cadre territorial, une douzaine d'associations du territoire ont répondu favorablement à la création d'un Pôle culturel sur site.

Ces associations intéressent des domaines très différents, tels la protection du patrimoine, qu'il soit bâti, naturel ou humain, le théâtre, les cisterciens en Rouergue, etc., soit 450 adhérents au total.

Cette nouvelle structure s'exprime concrètement pour cette première saison de son existence, au travers d'émissions de radio (CFM Caylus), pour nous appliquer à faire mieux connaissance.

Deux de ces émissions peuvent déjà être écoutées en ligne sur cfmradio.fr/emissions/chroniques-de-beaulieu/ : celle du 5 mars, présentation du Pôle culturel de Beaulieu, et celle du 7 avril, sur l'exposition de Bettina von Arnim.

Une troisième émission, enregistrée le 2 mai, sur la relation entre l'œuvre de Bettina von Arnim et les cisterciens, ainsi que sur le Théâtre Fractal, sera sur le site à compter du 7 mai.

À vos écouteurs !

Daniel Cadilhac, président de l'association culturelle de l'abbaye de Beaulieu

Association échanges et loisirs à Ginals



Mercredi 16 mars

Un accueil chaleureux des organisatrices de l'association qui ont pris soin de recevoir les adhérents dans un joli décor fleuri. Puis un excellent repas servi par les traiteurs Brigitte et Franck Bach de Villefranche de Rouergue ont permis à tous de passer un très bon moment de convivialité.



Vendredi 8 avril

Une assistance nombreuse a bénéficié des projections, de l'association Video Quercy Rouergue, qui ont fait revivre les airs et les parlers d'antan et montré l'actualité des techniques de construction des maisons en terre.



Toutes les pelotes

inusitées, retrouvées au fond des placards peuvent être déposées à la Mairie



Nos infatigables tricoteuses continuent de choisir les pelotes de laine pour leurs ouvrages à venir. Plus de 300 réalisations en 2015. Nous sommes admiratifs!

Yoga à Saint-Igne 2ème été !

Fondée sur des techniques millénaires de travail du corps, de la respiration et de l'esprit, le yoga apporte de multiples bienfaits tant sur les plans physique, mental, émotionnel que spirituel.

Tout le monde peut pratiquer car Il est tenu compte de l'état de santé et des possibilités de chacun. Le yoga s'adapte !

Les cours sont dispensés selon l'enseignement traditionnel de Sri T.K. Krishnamacharya,

En partenariat avec l'association « Echanges et Loisirs à Ginals », à la salle communale de Saint-Igne, Jours et horaires flexibles **entre le 8 et 28 août.**

Tarif 10 euros l'heure.

Renseignements et inscriptions :

Catherine Portejoie **06 28 04 26 60**

Les 3ème mercredi du mois la salle communale est ouverte à tous ,adhérents et non adhérents, pour jouer, papoter et bénéficier d'un bon goûter en toute simplicité pour 1,50€.



Sortie réservée aux adhérents
Journée du Lundi 23 mai
 À la découverte de CAHORS
 et de la vallée du Lot

CONCERT
Musique Baroque

Quatuor SAPHIR
 Fifaliona DESFONTAINE soprano
 René ICHER clavecin
 Sarah HAENSCH flûte traversière
 Delphine RAYNAL violoncelle

Au programme :
 BACH, CORELLI, COUPERIN, GEMINIANI, GLÜCK, HAENDEL.

Samedi 25 Juin 21h
Église de Saint Igne
Participation libre

vide-greniers
vide greniers

Date **Dimanche 21 août**
 Lieu parking du cimetière de St Igne
 Tarif 2€50 le mètre linéaire
 Réservations avant le 18 août: **05 63 24 14 35**

Le Comité des fêtes

Organise une randonnée pédestre en juin et un repas champêtre en août

Renseignements et réservations : 05 63 65 70 03 ou 06 18 13 45 23

5 JUIN RANDO



Départ 9h de la Salle communale à ST IGNE

13 AOÛT REPAS CHAMPÊTRE à ST IGNE

menu : Kir,
Jambon de pays et melon,
aligot, saucisse et agneau grillé,
glace et café.

Tarifs: adulte 16€ /enfant 8€

Animé par
ANIMIX



12h30 pique-nique tiré du sac , café offert
retour dans l'après-midi , boisson et une part de fouace offertes

Participation: 2€

La FNACA Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie



L'apéritif a été offert à tous par la Mairie de GINALS.

le 19 mars, une cérémonie a été organisée par la FNACA au monument aux morts de Ginals en commémoration du 18 mars 1962. Puis les anciens combattants se sont réunis dans la salle des fêtes de Parisot pour déjeuner.



Un jeune porte-drapeau concerné par le devoir de mémoire

La Mairie vous informe



Le Syndicat Intercommunal d'eau potable de Ginals Castanet Verfeil communique:

Afin de pérenniser les besoins en eau potable des trois communes, surtout en période estivale, il devenait indispensable d'augmenter la capacité de stockage de cette ressource, les trois réservoirs existants réunis ayant un potentiel maximum de 300m³. Un nouveau réservoir d'eau potable de 500m³ est en construction au lieu-dit Maurel sur la Commune de Castanet (point le plus haut du département). La situation de ce lieu a été choisie car définie comme stratégiquement la plus adaptée à la fonction d'une telle construction. La fin des travaux et la mise en eau sont prévues pour fin Juin. L'eau est un bien unique, tout doit être mis en œuvre pour en éviter le gaspillage.

RAPPEL**Du nouveau dans le tri sélectif**

La communauté de communes QRGA et le centre de tri de Montech ont été sélectionnés pour être pionniers dans l'extension des consignes de tri des **emballages en plastique**.

Résultats : le tri devient plus simple. Plus d'hésitation :



ATTENTION « tous les emballages se trient » ne signifie pas « tout se trie » (par exemple un jouet cassé en plastique, un ballon crevé, une toile plastique... ne vont pas dans le bac jaune !) pensez **emballage** et non pas plastique...

Les erreurs de tri coûtent en moyenne 3 fois plus cher que les bons gestes de tri.



La commune a décidé de mettre en place des points de collecte des bouchons plastiques au profit de l'Association « les bouchons d'amour » dont l'objectif est de financer des fauteuils roulants pour handicapés. Tous types de bouchons en PLASTIQUE sont collectés, de moins de 12cm de diamètre, et n'ayant pas servi pour des produits dangereux. Lieux de collecte:

- **mairie de Ginals.**
- **salle communale de Saint Igne.**



Coup d'œil sur les finances de la commune

Les conseils municipaux des 7 mars et 7 avril 2016 ont validé, à l'unanimité, les comptes 2015 et le budget 2016.

Les opérations de 2015 se sont soldées par un excédent de fonctionnement de 41 580€ qui, additionné au report antérieur porte le cumul des excédents à 81 003€. Les opérations d'investissements, qui enregistrent la plus-value de cession du presbytère (74 756€), ont dégagé un excédent de 126 147€ qui s'ajoute au report précédent de 29 267€ et porte le cumul des excédents à 155 414€ sur lequel devront être financées les dépenses engagées en 2015 payées en 2016 (Réfection des locaux de l'ancienne mairie : 22 500€)

Le budget 2016 a été établi sans hausse des taux d'imposition communaux, malgré la baisse attendue des dotations et attributions de l'Etat et des organismes publics (-16 260€ par rapport à 2015) et la hausse de la participation au fonctionnement des écoles qui scolarisent les enfants de la commune (+8 000€) ce qui démontre une hausse sensible de notre jeune population, et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Les investissements prévus en 2016 sont principalement :

- la voirie communale	35 000
- les travaux de réfection des locaux de l'ancienne mairie	40 000
- engagés en 2015	22500
- engagés en 2016	17500
- la protection des vitraux et les travaux de réfection des églises	26 000
- la constitution d'une réserve foncière	50 000

De plus, un budget de 35 000€ est prévu au cas où un matériel de voirie important venait à devoir être changé.



Certaines grilles protégeant les vitraux de l'église St Jean de la Boulbène sont très endommagées.

Ancienne Mairie

Les travaux de rénovation à l'ancienne Mairie vont être terminés. Dans les locaux des anciens bureaux un appartement a été créé comprenant un grand séjour, une cuisine, une salle d'eau et deux chambres. L'appartement existant à l'étage a été rénové et l'isolation totalement revue (plafonds descendus pour réduire les déperditions de chaleur) est ainsi plus adaptée aux réglementations en vigueur liées aux économies d'énergies.

Elagage

Pour le bon entretien des chemins ruraux et communaux (passage de l'épareuse, débroussaillages) et afin d'éviter des élagages intempestifs et destructeurs pour faciliter le passage des matériels agricoles, il serait souhaitable que les propriétaires de parcelles riveraines de chemins prévoient l'entretien des arbres qui débordent sur le domaine public et sur les fils de téléphone.

MAIRIE:

Ouverture: **Mardi et Jeudi matin**
9h à 12h

Adresse: Lardailé

82330 GINALS

Tél: 05 63 65 44 77

E-mail: mairie.ginals.82@orange.fr

ginals.bulletin@hotmail.fr

Si vous voulez recevoir le bulletin municipal par internet, faites-vous connaître. MERCI